

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 1
		Date : 9 / 10 / 2017
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
DETARTRANT SANITAIRE		297

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : DETARTRANT SANITAIRE
 Type de produit : Solution aqueuse .

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. (Détartrant.)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification : Xi; R36/38

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger - (CLP : Skin Corr. 1A) - H314
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 - (CLP : Aquatic Chronic 3) - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Symbole(s)



: Xi : Irritant

Phrase(s) R : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S : S24 : Eviter le contact avec la peau.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Contient : Acide méthanesulfonique
Acide amidosulfurique

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : SGH05 - SGH07

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 1
		Date : 9 / 10 / 2017
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
DETARTRANT SANITAIRE		297

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



• Conseils de prudence

Généraux

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Intervention

: P301+310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P315 - Consulter immédiatement un médecin.

Considérations relatives à l'élimination

: P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Autres dangers

: Attaque : Métaux courants.
Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants

: Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Acide amidosulfurique	: 0,25 - 2,5 %	5329-14-6	226-218-8	016-026-00-0	01-2119488633-28	Xi; R36/38 R52-53 ----- Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319 Aquatic Chronic 3;H412
Acide méthanesulfonique	: 1,25 - 2,5 %	75-75-2	200-898-6	607-145-00-4	01-2119491166-34	C; R34 ----- Skin Corr. 1B;H314

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Informations générales

: Dans tous les cas : Consulter un médecin si l'irritation persiste. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

- Inhalation

: Eloigner la victime de la zone contaminée. Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise.

- Contact avec la peau

: Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

- Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- Ingestion

: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire de l'eau. Consulter un médecin.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 1
		Date : 9 / 10 / 2017
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
DETARTRANT SANITAIRE		297

SECTION 4 Premiers secours (suite)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

EN CAS D'INGESTION: Irritation des voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut aboutir à une aspiration dans les poumons.
Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Poudre. CO2. Pulvérisation d'eau. Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. (Oxydes de carbone et d'azote , Oxydes sulfuriques.).

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions générales : Les épandages peuvent être glissants.

Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Aérer la zone. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (Sable. Sciure. ...). Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. , 13.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 1
		Date : 9 / 10 / 2017
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
DETARTRANT SANITAIRE		297

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux de danger pour la santé.
- Manipulation** : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.
- Stockage - à l'abri de** : Bases. Agent oxydant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- Protection individuelle**
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
 - Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
 - Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
 - Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. (Caoutchouc butylique.). (EN 734).
 - Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique à 20°C** : Liquide.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Edition révisée n° : 1
		Date : 9 / 10 / 2017
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
DETARTRANT SANITAIRE		297

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Couleur	: Incolore.
<u>9.1.b. Odeur</u>	
Odeur	: Agréable.
<u>9.1.c. Seuil olfactif</u>	
<u>9.1.d. pH</u>	
pH	: 1<pH<7
<u>9.1.e. Point de fusion / Point de congélation</u>	
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
<u>9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition</u>	
Point d'ébullition [°C]	: Aucune donnée disponible.
<u>9.1.g. Point d'éclair</u>	
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
<u>9.1.h. Taux d'évaporation</u>	
Vitesse d'évaporation (éther=1)	: Aucune donnée disponible.
<u>9.1.i. Inflammabilité</u>	
<u>9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)</u>	
Limites d'explosivité	: Non applicable.
<u>9.1.k. Pression de vapeur</u>	
Pression de vapeur [20°C]	: Aucune donnée disponible.
<u>9.1.l. Densité de vapeur</u>	
Densité de vapeur relative (air=1)	: Aucune donnée disponible.
<u>9.1.m. Densité relative</u>	
Densité	: 1,08 g/ml
<u>9.1.n. Solubilité</u>	
Solubilité dans l'eau	: Miscible.
<u>9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau</u>	
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.
<u>9.1.p. Température d'auto-inflammabilité</u>	
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
<u>9.1.q. Température de décomposition</u>	
Point de décomposition [°C]	: Aucune donnée disponible.
<u>9.1.r. Viscosité</u>	
Viscosité	: Aucune donnée disponible.
<u>9.1.s. Propriétés explosives</u>	
<u>9.1.t. Propriétés comburantes</u>	
<u>9.2. Autres informations</u>	



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 1

Date : 9 / 10 / 2017

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

DETARTRANT SANITAIRE

297

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Corrosif pour les métaux. Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Bases fortes. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Irritation des voies respiratoires.
- Cutanée : Irritation.
- Oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Ingestion : Irritation grave ou brûlures à la bouche, la gorge, l'oesophage et l'estomac. Nausées. Vomissement. Diarrhée.

Sensibilisation : Non.

Cancérogénicité : Aucune donnée disponible.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible.

Toxique pour la reproduction : fertilité : Aucune donnée disponible.

Narcotique : Non.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Agents tensioactifs. : Biodégradabilité : 60%

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 1
		Date : 9 / 10 / 2017
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
DETARTRANT SANITAIRE		297

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

12.6. Autres effets néfastes

Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.

Classe WGK (Allemagne) : 1

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale

No. ONU : 3265

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR

}

: 8: Matières corrosives

Transport terrestre

No. I.D. : 80

Désignation officielle de transport : UN3265 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide amidosulfurique, Acide méthanesulfonique), 8, III, (E)

- ADR Classe : 8

- Groupe d'emballage ADR : III

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 8

- Groupe d'emballage IMO : III

- IMDG-Pollution marine : Yes ò

- N° de fiche de sécurité : F-A S-B

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 856
Packaging instructions passenger: 852

- Désignation officielle de transport : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (Sulfamic acid, Methanesulphonic acid)

- IATA - Classe ou division : 8

- Groupe d'emballage IATA : III

14.4. Groupe d'emballage

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8
		Edition révisée n° : 1
		Date : 9 / 10 / 2017
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
DETARTRANT SANITAIRE		297

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).
Révision - Voir : *

Révision : 1

Date d'impression : 26 / 4 / 2018

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document